

## PROJET RÉFÉRENT

# Étude de déplacement et définition d'un plan d'actions permettant le développement d'une mobilité durable en pays de Fougères



## OBJET DE L'OPÉRATION

A partir de l'analyse de la demande de déplacement et de l'offre de transport, le Cerema a établi un plan d'actions pour une mobilité durable en Pays de Fougères.

## LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le syndicat mixte du SCOT du pays de Fougères, créé le 31 décembre 2001, regroupe 52 communes. Il a pour mission d'élaborer, suivre et réviser le Schéma de Cohérence Territoriale sur son périmètre : (Fougères Agglomération et Communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne). Il souhaite pour la prochaine révision de son ScoT connaître les enjeux à prendre à compte pour optimiser les déplacements tout en prévoyant le développement du Pays de Fougères.

## LA RÉPONSE DU CEREMA

La mission du Cerema a consisté à :

- **l'établissement d'un diagnostic de la demande de déplacement et de l'offre de transport** (infrastructures et services) sur la base des études antérieures menées par les différents EPCI, de visites de sites et de réunions partenariales qui ont permis de partager et de valider le diagnostic.
- **la définition conjointe de 8 orientations stratégiques** validées en comité de pilotage

1. Orientation 1 : Lutter contre l'exclusion par la mobilité et améliorer l'accessibilité PMR de l'offre de transport du Pays

## CONTACT



relation-clients-paysdelaloire@cerema.fr

## THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Observation et analyse de la mobilité
- Gouvernance et planification de la mobilité
- Management de la mobilité et maîtrise de la demande
- Connaissance de l'accidentalité
- Favoriser la marche et le vélo

## NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Analyser et observer la demande de mobilité

2. Orientation 2: Penser systématiquement l'aménagement du territoire et son développement en intégrant la question des déplacements et de l'accessibilité
  3. Orientation 3 Assurer la desserte des principaux pôles d'attraction du territoire
  4. Orientation 4: Réduire l'accidentologie routière
  5. Orientation 5: Favoriser un basculement vers les modes actifs (marche, vélo)
  6. Orientation 6: Renforcer la performance et donc l'usage de l'offre de transport public, notamment en assurant une meilleure coordination entre les différentes offres (internes et externes au Pays de Fougères)
  7. Orientation 7: Favoriser et soutenir l'évolution vers un parc automobile plus propre dans sa composition comme dans ses usages
  8. Orientation 8: Susciter et accompagner les changements de comportements
- la **définition d'un plan d'actions** bâti sur des interventions dans 4 grands domaines :
1. Aménagement du territoire et planification
  2. Aménagement d'infrastructures et aménagement urbain
  3. Organisation et gestion de l'offre de transport public du Pays de Fougères en bouquet de service
  4. Management de la mobilité et communication

## **LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET**

Syndicat mixte du SCOT du pays de Fougères  
(35)  
77 338 habitants (Janvier 2015)

Direction du Cerema Ouest  
Département Mobilités et Infrastructures  
Radoine Dik - Responsable du groupe Mobilités

## **LE CALENDRIER**

Septembre 2016 à janvier 2018

### CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ✓ Des ateliers participatifs pour co-construire la stratégie mobilité de la communauté de communes Estuaire et Sillon